



DPM Adobe - Formulaires AEM Basiques 6.0 : On-premise (2014v4)

Les Produits et Services décrits dans cette Description de Produits et Métriques (« DPM ») sont régis par le Bon de Commande applicable, la présente DPM, l'Annexe pour le Logiciel On-premise et les Conditions Générales.

Cette DPM décrit les Logiciels On-premise suivants :

Section	Nom du Produit
1	Adobe Experience Manager Forms

1. Adobe Experience Manager Forms (« Formulaires AEM ») – Description du Produit

Formulaires AEM est une plateforme d'élaboration de documents et de formulaires d'entreprise qui permet aux Clients de saisir et de traiter des informations, de fournir des communications personnalisées et de protéger et de suivre des informations sensibles. Formulaires AEM permet d'étendre des procédures opérationnelles à un personnel mobile et à des clients en élargissant l'accès au service aux utilisateurs équipés d'un ordinateur de bureau, d'un ordinateur portable, d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.

1.1 Formulaires AEM Basiques

(A) **Métrique de Licence.** Formulaires AEM Basiques est concédé sous licence pour chaque UCT.

(B) **Description.** Formulaires AEM Basiques est disponible seulement en tant que migration d'Adobe LiveCycle Output Central et sur architecture OSGI. Formulaires AEM Basiques inclut les composants suivants ; l'utilisation de ces composants est concédée sous licence au Client à des fins d'utilisation avec chaque copie concédée sous licence de Formulaires AEM Basiques.

(1) Forms Portal

(a) **Fonctionnalités Limitées des Sites AEM pour la Gestion des Formulaires.** Forms Portal permet un accès à et une utilisation limitée des Sites AEM et de la fonctionnalité du module Mobile.

(i) Les Sites AEM et le module Mobile incluent, dans le cadre de Formulaires AEM Basiques, deux Instances des Sites AEM et du module Mobile et peuvent uniquement être utilisés pour la création, la gestion, l'administration et la fourniture de formulaires et de documents sur un site Internet, par exemple pour la création et la personnalisation d'une page web associée à la recherche, l'affichage, la récupération et au traitement de formulaires et de documents.

(ii) Le Client ne peut pas utiliser les Sites AEM dans le cadre de Formulaires AEM pour publier du contenu web ou gérer des sites qui ne sont pas liés au traitement de formulaires ou à l'affichage de documents.

(iii) Si le Client combine une Instance de Sites AEM et d'autres fonctionnalités des Formulaires AEM sur un même Ordinateur, cette combinaison sera alors décomptée comme l'utilisation d'une Instance de sites AEM en plus d'utiliser une/des UCT(s) de Formulaires AEM Basiques.

(b) **Fonctionnalités Limitées des Actifs AEM.** Le Portail des Formulaires AEM permet l'accès à et l'utilisation limitée de la fonctionnalité des Actifs AEM. Actifs AEM peut être utilisé pour réaliser des formulaires, des documents, des correspondances et des pages web liées au

Portail des Formulaires AEM mais ne peut pas être utilisé pour le stockage et la gestion générale d'actifs.

- (c) **Accès Utilisateur au Portail des Formulaires AEM** Adobe concède au Client un nombre raisonnable d'Utilisateurs AEM qui sont nécessaires à l'administration et à l'accès aux Sites AEM et aux Actifs AEM uniquement pour la fonctionnalité limitée incluse dans Formulaires AEM Basiques. Ces Utilisateurs AEM ont uniquement accès à Sites AEM et Actifs AEM pour utiliser les fonctionnalités restreintes comprises dans Formulaires AEM Basiques et n'ont pas accès à l'ensemble des fonctionnalités des Sites AEM et des Actifs AEM. Les Destinataires ont le droit de remplir et de renvoyer des formulaires en utilisant les processus électroniques disponibles dans Formulaires AEM. Cependant, les Destinataires ne sont pas autorisés à avoir un accès direct au logiciel On-premise Formulaires AEM.
- (2) **PDF Forms avec Reader Extensions.**
- (a) **PDF Forms.** Le Client peut utiliser PDF Forms afin de restituer, pré-remplir et extraire des données de Documents, permet de mettre en œuvre des capacités standard dans la version gratuite d'Adobe Acrobat Reader et de gérer des Documents.
 - (b) **Reader Extensions.** Lorsque Reader Extensions est utilisé sur des Documents, il permet au Client d'activer des Fonctionnalités Reader supplémentaires dans Adobe Acrobat Reader. Le Client peut utiliser Reader Extensions sur un maximum de 100 Documents uniques pour chaque UCT de Formulaires AEM Basiques concédée sous licence et distribuer ces Documents à des Destinataires. De plus, le Client peut utiliser Reader Extensions de manière illimitée uniquement lorsque le Document a été restitué en utilisant PDF Forms et ce immédiatement avant sa distribution et son utilisation par un Destinataire. Dans le cadre de ce scénario d'utilisation illimitée, le Document ayant bénéficié de Reader Extensions ne peut être publié sur un site Internet ou autrement distribué à plus d'un Destinataire à moins que le Document soit de nouveau restitué en utilisant PDF Forms.
- (3) **Polices.** Formulaires AEM Basiques inclut un logiciel de polices de caractères que le Client peut utiliser sur les Ordinateurs du Client sur lesquels Formulaires AEM Basiques a été installé. Par ailleurs, le Client a un droit limité d'intégrer le logiciel de polices dans les conditions suivantes :
- (a) Pour les polices identifiées comme « Concédées sous licence pour impression et aperçu d'intégration » sur le site Internet d'Adobe disponible à l'adresse suivante : <http://www.adobe.com/type/browser/legal/embeddingeula.html>, le Client peut intégrer des copies du logiciel de polices pour ces polices spécifiques dans les Documents du Client afin d'imprimer et de visualiser les Documents.
 - (b) Pour les polices identifiées comme « Concédées sous licence pour intégration modifiable » sur le site Web d'Adobe disponible à l'adresse suivante : <http://www.adobe.com/type/browser/legal/embeddingeula.html>, le Client peut intégrer des copies du logiciel de polices pour ces polices dans les Documents du Client afin de créer des Documents modifiables.
 - (c) Aucun autre droit d'intégration n'est concédé de manière expresse ou implicite au titre de la présente licence.
- (4) **Logiciel de Bureau.** Formulaires AEM inclut l'utilisation des logiciels Adobe LiveCycle Designer sur un nombre raisonnable d'Ordinateurs de bureaux ou portables dans la mesure de ce qui est nécessaire pour l'utilisation par le Client de Formulaires AEM Basiques. L'installation et l'utilisation d'Adobe LiveCycle Designer sur un Ordinateur de poste de travail ne sont pas considérées comme une UCT supplémentaire.
- (5) **Modules Additionnels inclus.** Formulaires AEM Basiques inclut également l'utilisation des modules et outils suivants sur chaque UCT de Formulaires AEM Basiques concédée sous licence : ECM Connectors et Output (PDF et imprimé). Le Client se voit également concéder un accès aux SDKs Formulaires AEM.
- (6) **Utilisation limitée d'Adobe LiveCycle Output Central.** Le Client est autorisé à utiliser ses installations actuelles d'Adobe LiveCycle Central Output jusqu'au 1^{er} juillet 2016. Cette disposition est destinée à la poursuite de l'utilisation d'Adobe LiveCycle Output Central actuellement installé et aucune nouvelle installation d'Adobe LiveCycle Output Central n'est autorisée après l'exécution du présent Contrat.

Conditions supplémentaires.

2. Maintenance et Support

- 2.1 **Licences On-premise à Durée déterminée.** Pendant la Durée de la Licence, la Maintenance et le Support Adobe Platinum sont inclus, sans frais supplémentaires, avec le Logiciel AEM On-premise concédé en licence sous forme d'abonnement (licence à durée déterminée) et sa durée coïncide avec la Durée de la Licence. Tout renouvellement de la Durée de la Licence inclura également un renouvellement de la Maintenance et du Support Adobe Platinum, sans frais supplémentaires, mais en aucun cas la durée de la Maintenance et du Support Adobe Platinum n'excèdera la Durée de la Licence. Le programme de Maintenance et de Support Adobe Platinum est entièrement décrit et fourni conformément aux conditions de la DPM pour la Maintenance et le Support Adobe Platinum.
- 2.2 **Licences On-premise perpétuelles.** La Maintenance et le Support ne sont pas inclus dans les licences perpétuelles et doivent faire l'objet d'une licence distincte pour chaque Client. Si le Client choisit une licence de Maintenance et Support en supplément de sa licence de Produits AEM, l'achat de la Maintenance et du Support doit alors être identifié distinctement dans le Bon de Commande, incluant la Durée de la Licence pour la Maintenance et le Support.

3. **Licence pour le Logiciel de Développement.** Si le Client a obtenu une licence valide et en vigueur sur le Logiciel On-premise AEM, Adobe concède au Client une licence limitée, pendant la Durée de la Licence, pour installer et utiliser un nombre raisonnable de copies du Logiciel On-premise AEM sous licence, et permettre à un nombre raisonnable d'Utilisateurs d'AEM d'accéder au Logiciel On-premise AEM uniquement à des fins de développement (« Logiciel de Développement »). Le Client ne se voit pas accorder un droit d'utilisation à des fins de développement sur tout Logiciel On-premise AEM décrit aux présentes et n'ayant pas été concédé sous licence au Client. Le Client peut utiliser le Logiciel de Développement concédé sous licence dans son propre environnement technique de développement non productif et ce uniquement à des fins de tests et d'assurance qualité, et les Utilisateurs d'AEM autorisés n'auront le droit d'accéder au Logiciel de Développement sous licence qu'aux fins décrites aux présentes. Adobe concède cette licence uniquement pour les versions du développement du Logiciel On-premise AEM et pour les opérations commerciales internes du Client, et rien dans le présent Contrat ne peut être interprété comme la concession d'une licence expresse ou tacite d'utiliser, distribuer, modifier, copier, lier ou traduire le Logiciel de développement autrement que dans le cadre de l'utilisation par le Client dans un environnement de développement.

4. Définitions supplémentaires.

- 4.1 L'expression « **Déploiement AEM** » désigne une copie unique de Formulaires AEM installée sur un Ordinateur ou un groupe d'Ordinateurs qui exécutent conjointement cette copie de Formulaires AEM.
- 4.2 Le terme « **Déployer** » signifie fournir ou autrement mettre, directement ou indirectement, par n'importe quel moyen, un Document à la disposition d'une ou de plusieurs personnes physiques ou morales, y compris les Destinataires. Un Document ayant été Déployé est réputé demeurer Déployé jusqu'à ce qu'il ne soit plus disponible à la distribution.
- 4.3 Le terme « **Destinataire** » désigne une personne à qui le Client Déploie, directement ou indirectement, des Documents. Des licences de Destinataire ne peuvent pas être partagées ou utilisées par plus d'un Destinataire particulier mais peuvent être réassignées
- (A) lorsque de nouveaux Destinataires remplacent d'anciens Destinataires qui ont résilié leur engagement avec le Client ; ou
- (B) sur autorisation écrite d'Adobe.
- 4.4 Le terme « **Document** » désigne un fichier numérique ou imprimé qui est traité ou généré par les Formulaires AEM, notamment des Documents qui contiennent des champs de données où des données peuvent être saisies et sauvegardées. Un Document sera considéré comme « unique » sauf s'il s'agit d'une copie identique d'un Document Déployé, d'une traduction directe d'un Document Déployé, s'il diffère d'autres Documents Déployés uniquement pour des corrections d'erreurs typographiques, ou s'il contient des personnalisations de Pré-Déploiement des informations concernant les Destinataires (par ex., nom,

adresse, numéro de compte, etc.) et des différences similaires qui ne modifient pas l'objectif commercial essentiel du Document.

4.5 L'expression « **Fonctions Reader** » désigne :

- (A) certaines technologies intégrées dans les fichiers PDF par Formulaires Adobe afin d'activer des fonctions du logiciel Adobe Acrobat Reader qui ne seraient autrement pas disponibles (par exemple la capacité d'enregistrer des documents localement ou d'y ajouter des commentaires) ; et
- (B) des métadonnées (stockées sur un Ordinateur et/ou intégrées dans un fichier électronique ou un format de fichier pris en charge) contenant ou faisant référence aux droits d'accès et d'utilisation conçus pour être appliqués par Formulaires Adobe Rights Management, soit directement, soit par le biais d'applications logicielles prises en charge.

4.6 L'expression « **Utilisateur AEM** » désigne le ou les employé(s) ou prestataire(s) (par exemple, des prestataires indépendants et des consultants) du Client qui sont autorisés à avoir un accès de connexion de manière directe ou programmée, via par exemple l'utilisation d'une interface de programmation (API), au Logiciel On-premise pour toutes finalités, notamment l'administration des comptes hébergés ou en ligne d'Adobe, ou la maintenance des ressources numériques hébergées dans le Logiciel On-premise.

4.7 Le terme « **UCT** » désigne les unités centrales de traitement des Ordinateurs sur lesquelles fonctionne le Logiciel Formulaires AEM On-premise :

- (A) Toutes les UCT sur un Ordinateur sur lequel une quelconque partie du Logiciel Formulaires AEM On-premise est installé sont réputées exploiter le Logiciel Formulaires AEM On-premise, sauf si le Client configure cet Ordinateur (en utilisant un moyen fiable et vérifiable de partitionnement matériel ou logiciel) de sorte que le nombre total d'UCT qui exploitent réellement le Logiciel On-premise Formulaires AEM soit inférieur au nombre total sur cet Ordinateur.
 - (B) Lorsque les installations de Formulaires AEM ou leurs fonctionnalités sont scindées sur deux UCT (par exemple Output et Digital Signatures) elles comptent comme deux UCT de Formulaires AEM ou plus.
 - (C) Si une UCT contient plus d'un cœur de traitement, chaque groupe de deux cœurs de traitement et tout cœur de traitement subsistant ne faisant pas l'objet d'une paire restante sont réputés constituer une UCT, à moins qu'elle ne soit conforme aux directives décrites dans la Politique Multicœur applicable disponible sur <http://www.adobe.com/go/multicorepolicy>, ou prévue par écrit dans un document distinct signé par les deux parties.
 - (D) Les UCT installées sur un Ordinateur qui sont uniquement utilisées afin de créer ou de développer des applications et non pour exécuter des traitements ne sont pas prises en compte dans le nombre d'UCT pour lesquelles le Client doit obtenir une licence.
-